



## CAP METIERS DU PLATRE

CAP - Métiers du plâtre et de l'isolation – code RNCP 39032

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE – 01-09-2024

Le plaquiste est un professionnel du second œuvre spécialisé dans l'aménagement intérieur des bâtiments. Il maîtrise la lecture de plans et l'implantation des ouvrages. Il pose des plaques de plâtre, réalise des cloisons, doublages et faux plafonds en garantissant isolation thermique et acoustique. Il met en œuvre différents matériaux et systèmes constructifs selon les besoins du chantier, effectue les joints, les finitions et prépare les supports pour les travaux de décoration.

Formation par apprentissage

Formation continue

### Prérequis

- Dès l'âge de 16 ans, jeunes ayant un projet d'apprentissage
- Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Aptitudes pour le métier : rapidité, créativité, sens de l'esthétique et du confort, soin, résistance

### Modalités et délai sélection

- Envoi des candidatures CV et lettre de motivation à l'adresse mail suivante [sophie.fernandez@apprentis-auteuil.org](mailto:sophie.fernandez@apprentis-auteuil.org).
- Positionnements d'entrée : test de validation de la maîtrise des savoirs de base et entretien individuel de motivation.

### Prochaines sessions

Rentrée prévue 1<sup>er</sup> septembre 2026 (selon planning d'alternance).

### Objectifs

- **Aptitudes et compétences visées et évaluables au cours de la formation :**
  - Réaliser des doublages, des cloisons, des plafonds et des sols ainsi que des ouvrages décoratifs.
  - Mettre en œuvre des produits humides : briques, carreaux briques, carreaux de plâtre et plâtres posés de manière traditionnelle allégé, projeté et décoratif
  - Mettre en œuvre des produits secs : plaques et matériaux associés qui impliquent des montages très diversifiés aux fonctions multiples (acoustique, thermique, sécurité).
  - Déconstruire, déposer, démonter des éléments d'ouvrage
  - Organiser son intervention et son poste de travail en conformité et en sécurité selon normes en vigueur
  - Monter, démonter et utiliser des échafaudages

- **Programme de la formation :**

- **Matières techniques :**

- Découverte du secteur du bâtiment : acteurs, métiers, organisation d'un chantier
  - Prévention, sécurité et installation du poste de travail : EPI, règles de sécurité, montage et utilisation d'échafaudages (R408)
  - Lecture de plans et implantation des ouvrages : traçage, repérage, mise en position
  - Connaissance des matériaux et systèmes : plaques, plâtre, ossatures, isolants, produits techniques
  - Réalisation de plafonds techniques et décoratifs : horizontaux, inclinés, courbes, suspendus ou non
  - Montage de cloisons sèches modulaires : cloisons alvéolaires et systèmes légers
  - Montage de cloisons sur ossature métallique : distribution, contre-cloisons, formes droites et courbes
  - Réalisation d'ouvrages spécifiques : gaines techniques, cloisons en voie humide, ossatures lourdes
  - Intégration des équipements et renforts : réservations, fixations pour charges lourdes, éléments techniques
  - Mise en œuvre des isolants : pose par voie sèche et humide (ITI / ITE), membranes et systèmes associés
  - Performance des ouvrages : traitement de l'étanchéité, de l'humidité, de l'acoustique et de la résistance au feu
  - Techniques d'enduisage au plâtre : manuel, mécanique, projection sur surfaces planes ou complexes
  - Traitement des joints et finitions : bandes, angles, raccords sol/plafond, joints de dilatation
  - Finitions et traitements de surface : enduits pelliculaires, préparations des supports, enduits décoratifs (staff)
  - Travaux complémentaires sols et ouvrages associés : chapes sèches, sols techniques (chauffants, étanchéité)

- **Matières générales :**

- Français
  - Histoire-géographie – Enseignement moral et civique (EMC)
  - Mathématiques - Sciences
  - Anglais
  - Éducation physique et sportive (EPS)
  - Prévention Santé Environnement (PSE)

## **Méthodes pédagogiques mobilisées**

- Modalités pédagogiques utilisées :

- Des séances de cours en présentiel accompagnées de supports écrits et vidéos
  - Les cours incluent des exercices pratiques, des études de cas, des mises en œuvre sur le plateau technique et des visites de chantier
  - Cours de soutien en fonction des besoins
  - Accompagnement individuel et personnalisé par un référent

- Moyens et outils utilisés :
  - Atelier de 300 m<sup>2</sup> comprenant un espace de travail suffisant
  - Maquette et support adaptés
  - Espaces individuels correctement éclairés et ventilés
  - Salles de cours de 20 à 50 m<sup>2</sup> équipées de tables individuelles, de chaises, d'un tableau interactif numérique ou d'un vidéoprojecteur
  - Mise en œuvre sur plateau technique
  - Matériel professionnel individuel et collectif

### **Modalités d'évaluations**

#### En cours de formation :

- Evaluations orales et écrites
- Mises en situations professionnelles sur plateau technique
- Etudes de cas
- Fiche d'évaluation

#### En fin de formation :

- Validation du diplôme en épreuve ponctuelle

### **Suite de parcours, débouchés, passerelles**

L'obtention du CAP Métiers du plâtre et de l'isolation permet d'évoluer vers un titre professionnel pour plus de polyvalence (TP menuisier installateur ou agent de maintenance des bâtiments). Le diplômé peut exercer son métier dans une entreprise de finition au sein d'une équipe.

### **Durée**

- 24 mois
- Alternance : 2 semaines en entreprise et 1 semaine en centre de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Prolongation possible sous certaines conditions
- Possibilité d'aménager le parcours selon le cursus scolaire et les acquis professionnels
- Adaptation pour les personnes en situation de handicap

### **Tarifs**

Aucune participation aux frais pédagogiques de la formation n'est demandée à l'apprenti

Formation prise en charge par l'OPCO du secteur concerné

Nous consulter : Sophie Fernandez au 07 62 20 31 73 ou par mail :

[sophie.fernandez@apprentis-auteuil.org](mailto:sophie.fernandez@apprentis-auteuil.org).

## Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Locaux : réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Orientation et adaptations pédagogiques possibles, tutorée par le référent handicap

Notre établissement propose un accompagnement individualisé pour chaque apprenant en situation de handicap

Coordonnées du référent Handicap : Matteo Chiaramonte au 06 65 59 69 37 /

[matteo.chiaramonte@apprentis-auteuil.org](mailto:matteo.chiaramonte@apprentis-auteuil.org).

## Indicateurs de résultats

Chiffres datés de 2025 :

- Taux d'obtention du diplôme en lien avec le taux de présentation à l'examen : 80%
- Taux de rupture en cours de formation : 10%
- Nombre de jeunes présents à l'examen en 2025 : 10
- Taux de poursuite d'études : 63%
- Taux d'insertion dans l'emploi visé (à 6 mois) : 38%

Les indicateurs de résultat de ces diplômes sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics sur le site

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

### Les + de la formation :

- Entrée dans la vie professionnelle en tant que salarié
- Alternance entre centre de formation et entreprise
- Pédagogie basée sur des mises en situations professionnelles
- Parcours et accompagnement personnalisé
- Un réseau d'entreprises permettant l'accès à l'emploi
- 2100 m<sup>2</sup> d'ateliers et 1000 m<sup>2</sup> de plateforme extérieure chantier

## Contacts :

Pour toute information, contactez Sophie Fernandez au 07 62 20 31 73 ou par mail :

[sophie.fernandez@apprentis-auteuil.org](mailto:sophie.fernandez@apprentis-auteuil.org).

Fondation Apprentis d'Auteuil – Centre de formation professionnelle Sainte-Barbe, 2 rue Paul Gauguin 62750 Loos-en-Gohelle